

Procès-verbal de la 29^e assemblée générale ordinaire

Les membres de l'association Union de la Randonnée Verte du Doubs (URV) se sont réunis en assemblée générale
Le samedi 4 février 2012 à 9 h 30 à Ornans

Il a été établi une liste des membres présents et représentés.

L'assemblée est présidée par M. Lucien GRIFFOND en qualité de Président et Mme Sylviane ECOCHARD en est nommée secrétaire.

En 2011, le nombre d'adhérents était de 83. Le tiers des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer : 35 présents et 16 procurations.

- Besançon et environs : 4 présents et 1 procuration
- Doubs Central : 5 présents et 4 procurations
- Pays de Montbéliard : 5 présents et 2 procurations
- Pays Loue Lison : 9 présents et 1 procuration
- Portes du Haut-Doubs : 3 présents et 3 procurations
- Pays Horloger : 7 présents et 3 procurations
- Pays Haut-Doubs : 1 présent et 3 procurations

Le Président ouvre la séance suivant l'ordre du jour communiqué à tous les adhérents.

Sont excusés :

- Monsieur Claude JEANNEROT, Président du Conseil général du Doubs et sénateur du Doubs,
- Monsieur Philippe BELUCHE, Président du Comité Départemental du Tourisme,
- Monsieur Philippe LEBUGLE, Directeur du Comité Départemental du Tourisme,
- Madame Annabelle VIDA, Directrice de l'Office du Tourisme du Pays d'Ornans Loue Lison,
- Monsieur Guy BERÇOT, Président du Comité Régional de la Randonnée Pédestre de Franche-Comté.

Sont présents :

- Monsieur Hervé CART, Président de la Fédération Départementale des chasseurs du Doubs,
- Monsieur Xavier STORDEUR, chargé de mission loisirs verts au Comité Départemental du Tourisme,
- Monsieur Patrick CAMUS, Président du Comité départemental de la randonnée pédestre du Doubs.

Le Président donne la parole à Michelle DESCOURVIERES, Présidente de l'association organisatrice de cette assemblée générale « Randonner au Pays de Courbet ». L'association entretient 72 km d'itinéraires balisés en jaune et bleu sur Ornans et ses environs.

I - Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 5 février 2011 : approuvé à l'unanimité.

II - Rapport moral et d'activités. Lecture est faite de ce rapport, des précisions sont apportées en réponse aux questions des participants. Pas de remarque particulière. Le rapport détaillé a été remis à chaque participant au moment de leur émargement.

Le Président donne la parole à M. Hervé CART pour parler des réunions qui se sont déroulées dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan cynégétique. Réunions auxquelles a participé l'URV. Par ailleurs, M. CART propose de faire la promotion du guide de randonnées de l'URV dans leur revue « Chasseur Comtois » éditée à 10 000 ex. Le Président et l'Assemblée le remercient vivement.

Quelques dates à retenir :

- **la fête de la randonnée 2012** : à Mandeuve, le dimanche 10 juin 2012 organisée par l'association « les Randonneurs de Mandeuve ». En partenariat avec le CDRP25. Invitation renouvelée à la Fédération des chasseurs pour l'installation de leur stand comme en 2011 à Rougemont, si elle le souhaite.
- **la fête de la randonnée 2013** : sur le secteur de Thise-Novillars, le dimanche 2 juin 2013 organisée par deux associations « US Novillars » et « March'en Thise ».
- **la 30^e assemblée générale** aura lieu le samedi 2 février 2013 organisée par l'URV à Gonsans, dans les locaux de la Fédération des chasseurs du Doubs, locaux prêtés à titre gracieux. *Validé par l'assemblée.*
- **les mardis de l'URV** en 2013 : les associations volontaires se sont inscrites.
Le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

III - Rapport financier

La trésorière, Annie BENIER-ROLLET, rappelle que son rôle a consisté à contrôler la comptabilité que Sylviane Ecochard a tenue pendant l'année 2011. Les écritures comptables sont enregistrées à l'aide d'un logiciel comptable et respecte le plan comptable (voir rapport financier détaillé). Puis Mme BENIER-ROLLET présente :

- le compte de résultat au 31 décembre 2011 : pas de remarque.
- le bilan au 31 décembre 2011 : pas de remarque.

Les comptes sont certifiés sincères par le Président de l'URV Lucien Griffond.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Quitus est donné à la trésorière.

Un candidat au poste de vérificateur aux comptes se déclare, il s'agit de M. Bernard GAULAND (présenté par la Présidente de « Randonnée Loisirs Culture » à Valdahon). *Elu à l'unanimité.*

IV - Cotisations 2013 : pas d'augmentation. *L'assemblée adopte à l'unanimité le montant des cotisations 2013.*

V - Budget prévisionnel 2012

Lecture est faite du budget. *L'assemblée valide à l'unanimité :*

- l'achat des panneaux de départ et des nouveaux adhésifs ;
- le changement de groupe de Mme Ecochard d'où une augmentation de 5 % des charges de personnel ;
- le budget pour l'apéritif des sorties du mardi : l'avance est faite par les associations et leur remboursement se fera en fin d'année au prorata des personnes présentes.
- l'affectation du résultat de l'exercice : 425 € pour le fonds associatif

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

VI - Élection des membres du conseil d'administration

- 5 membres sortants qui se représentent :
Annie BENIER-ROLLET (March'en Thise), sortante : *réélue à l'unanimité*
François BOINAY (Sentiers du Doubs de Charquemont), sortant : *réélu à l'unanimité*
Jean-Paul STEINER (US Novillars), sortant : *réélu à l'unanimité*
Jean-Claude TYRODE (Rand. De la Vallée du Rupt), sortant : *réélu à l'unanimité*
Philippe QUERRY (C.C. du Larmont), sortant : *réélu à l'unanimité*
- Et un nouveau candidat élu à l'unanimité : Christian MUNEUX (commune de Nans-sous-Sainte-Anne).

Le Conseil d'administration se compose donc de *17 membres* en raison des deux démissions présentées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00. De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président
Lucien GRIFFOND



la secrétaire de séance
Sylviane ECOCHARD

